



08 décembre 2022

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **CHEVAUX MALTRAITES : ENQUETE SUR LA FOIRE DE LA HONTE**

*La Fondation Brigitte Bardot diffuse ce jour une nouvelle enquête édifiante révélant des faits de maltraitance animale et de nombreuses infractions à la réglementation sur la tristement célèbre foire chevaline de Maurs. Les images, filmées le 27 octobre dernier, lèvent le voile sur la violence extrême avec laquelle les équidés sont manipulés, les innombrables coups de bâtons qui leur sont infligés, le manque d'encadrement et de contrôle dans lequel se déroule cet événement au cours duquel des centaines de chevaux sont vendus et envoyés à l'abattoir ou en centre d'engraissement. En dénonçant la souffrance subie par ces animaux, la FBB souhaite, alerter sur le sort réservé à de trop nombreux équidés encore élevés pour être abattus et consommés et appeler le gouvernement à mettre un terme à ces foires immorales et irresponsables !*

*Jeudi 27 octobre 2022 – 5h30.* La foire de Maurs ouvre ses portes aux maquignons et éleveurs qui déversent sans ménagement des centaines de chevaux sur le sol caillouteux du foirail. Stress et panique envahissent le lieu, les coups de bâtons pleuvent déjà. La journée ne fait que commencer pour ces pauvres animaux : Entassés, marchandés, violentés, ils seront vendus au plus offrant, sans même avoir passé une visite sanitaire d'admission, pourtant obligatoire, auprès du vétérinaire.

Les images, majoritairement filmées en caméra cachée lors de cet événement, révèlent une violence inouïe envers les chevaux, animaux sensibles et particulièrement sujets au stress : les équidés, qui évoluent dans un environnement extrêmement oppressif, sont roués de coups sur le corps mais également sur la tête. Entassés dans des paddocks minuscules, acculés et pris de panique, ils se grimpent dessus, se piétinent, se tapent, tentent d'échapper aux manipulations et à la contrainte. Les services vétérinaires de l'Etat, pourtant présents, ne réagissent pas et se limitent à des vérifications administratives auprès des transporteurs, fermant les yeux sur la violence ambiante dans laquelle les animaux évoluent.

.../...

Des chevaux maigres, blessés, stressés, jeunes comme vieux, remplissent les allées de la foire. Des chevaux de trait, des poulains et leurs mères (vendus ensemble ou séparément), d'anciens chevaux de club équestres, des ânes et des poneys attendent de connaître le sort qui leur est réservé. Après des heures d'attente et d'angoisse, ils sont embarqués de force dans des camions en direction de leur funeste destinée, encore une fois brutalisés s'ils résistent aux ordres des humains déshumanisés qui les conduisent.

Alors que le regard que porte la société sur l'animal évolue et que les attentes des citoyens pour l'amélioration de la protection animale sont de plus en plus fortes, la tenue de ce type de rassemblement, avec si peu d'encadrement, interroge : « *D'un côté le Gouvernement prépare la mise en application de la loi de 2021, qui prévoit notamment le renforcement des conditions pour détenir des équidés le rapprochant ainsi du statut de l'animal de compagnie, et d'autre part, il continue d'accepter que ces animaux soient traités et vendus comme de vulgaires marchandises pour finir en steaks ou en lasagnes !* » déplore Lorène Jacquet, responsable campagnes et plaidoyer à la Fondation Brigitte Bardot.

En effet, selon l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE), plus de 5200 chevaux français partent encore à l'abattoir chaque année, et l'équivalent est exporté vers l'Italie, l'Espagne et le Japon à des fins d'engraissement et d'abattage.

Pourtant, la loi adoptée le 30 novembre 2021 prévoit que tout détenteur d'un équidé doit désormais attester de sa connaissance des besoins spécifiques de l'espèce, une obligation visant à responsabiliser davantage les détenteurs particuliers et professionnels.

Face à tant de souffrance, la Fondation Brigitte Bardot a déposé plainte pour sévices graves contre le l'organisateur de cet événement et a saisi les services de l'Etat afin de voir prononcées des sanctions à la hauteur des maltraitances et irrégularités constatées, parmi lesquelles l'interdiction d'organiser de nouveaux rassemblements.

**Brigitte Bardot a également interpellé le ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau, dans une lettre ouverte :**

*« Aujourd'hui ma Fondation révèle des images ignobles tournées le 27 octobre dans la toute aussi ignoble foire chevaline de Maurs. Ce que nous avons filmé est une honte [...] Rien n'est respecté dans cette foire chevaline, ni le bien-être animal bien-sûr ni la réglementation. Ma Fondation porte plainte pour sévices graves contre l'organisateur », « J'ai honte que la France, mon pays, soit l'un des derniers à autoriser l'hippophagie. Une honte profonde et une blessure, comment peut-on réserver ce sort à cet animal, « la plus noble conquête » qui accompagne l'homme depuis des millénaires ? »*

Contact Presse :

Fondation Brigitte Bardot - Bruno Jacquelin - 01 45 05 94 55 – 06 71 22 80 53 -  
bruno.jacquelin@fondationbrigittebardot.fr